OCOM C490.02 – IMPROVISER DES OUTILS À UTILISER DANS UNE SITUATION DE SURVIE

1. **Rendement** : Improviser des outils à utiliser dans une situation de survie

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) une trousse de matériel d'aviation récupéré,

      (2) des os,

      (3) de la corde,

      (4) un couteau,

      (5) une aiguille,

      (6) de la supervision, et

      (7) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit improviser des outils à utiliser dans une situation de survie, y compris :

   a. des outils de coupe, et

   b. une boussole.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des possibilités offertes par les matériaux à portée de main dans une situation de survie.	Discussion de groupe	10 min	A3-016 (p. 150)
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de fabriquer un outil de coupe ou de perçage, y compris : a. un couteau en os, en métal ou en plastique, ou b. une aiguille en os.	Démonstration et exécution	15 min	
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de fabriquer une boussole.	Démonstration et exécution	15 min	
PE4	Expliquer et démontrer comment fabriquer un marteau.	Démonstration	10 min	

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Discussion de groupe :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	30 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

d.	Démonstration :	10 min
e.	Durée totale :	60 min

6. **Justification** :

   a. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 1 afin de permettre aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances et leurs expériences sur les possibilités offertes par les matériaux à portée de leur main dans une situation de survie.

   b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les habiletés liées aux outils improvisés, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

   c. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 4 parce qu'elle permet aux cadets d'observer la fabrication d'un marteau.

7. **Documents de référence** : A3-016 B-GA-217-001/PT-001 Directeur - Opérations aériennes et entraînement. (1978). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** :

   a. des os,

   b. de la corde,

   c. un couteau, et

   d. une aiguille.

9. **Matériel d'apprentissage** :

   a. des os,

   b. de la corde,

   c. un couteau, et

   d. une aiguille.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** : Les cadets qui ont la qualification d'instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.